Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 022-212202956-20260707-2026_23-DE

Département des Côtes d'Armor

MAIRIE DE
SAINT-GILLES-VIEUX-MARCHÉ

Saint Gilles Vieux Marché
Village fleuri

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres votants : 10
Date de convocation : 30/06/2026
Date d'affichage : 30/06/2026

N°2026-23

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 7 juillet 2026 2026

L'an deux mil vingt-six le sept juillet, légalement convoqué, le Conseil Municipal, s'est réuni à la salle polyvalente de la commune, sous la présidence de M. Laurent BERTHO, Maire.

Présents : M BERTHO Laurent, M. JAGLIN Jean-Pierre, Mme DE VILLARTAY Sabine, M LE DUAULT Patrick, Mme MACÉ Marie-France, Mme LE GOFF Françoise, M. LE FLOCH Thierry, Mme ROBINEAU Lucie, M. LABBÉ Marc-Antoine

Absent : M. JAGLIN Cyrille
Secrétaire : Madame Françoise LE GOFF

2026-23
Objet : Vente lot 7 Lotissement Communal Les Côteaux de Poulancre à M. BUGUELLOU Nicolas

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal du projet de cession du lot numéro 7, lotissement Les Coteaux de Poulancre, parcelle cadastrée section ZB n° 103, d'une superficie réelle de 890 M² (bornage réalisé par la SELARL NICOLAS ASSOCIÉS).
Monsieur BUGUELLOU Nicolas souhaite se porter acquéreur de cette parcelle.
Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

•De valider la cession du lot numéro 7 lotissement Les Coteaux de Poulancre d'une superficie de 890 m² au prix de 15 130 euros TTC.

•D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'Acte notarié et tout document se rapportant à ce dossier

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Fait à Saint-Gilles-Vieux-Marché, le 7 juillet 2026
Pour extrait conforme

La secrétaire de séance,
Françoise LE GOFF

Le Maire,
Laurent BERTHO

MAIRIE DE ST-GILLES VIEUX MARCHE * 22 (Côtes-d'Armor) *